



ÉVALUATION DES STOCKS DE CRABE DES NEIGES (*CHIONOECETES OPILIO*) DE L'ESTUAIRE ET DU NORD DU GOLFE DU SAINT-LAURENT (ZONES 13 À 17, 12A, 12B, 12C ET 16A) EN 2025

CONTEXTE

La Direction de la gestion des pêches de Pêches et Océans Canada (MPO) a demandé un avis sur l'état des stocks de crabes des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent ([Plan de gestion intégré des pêches](#)).

Le présent rapport d'avis scientifique sur les pêches découle de l'examen par les pairs régional du 10 au 12 février 2026 sur l'évaluation des stocks de crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*) de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent (zones 13 à 17, 12A, 12B, 12C et 16A) en 2025. Toute autre publication découlant de cette réunion sera publiée, lorsqu'elle sera disponible, sur le [calendrier des avis scientifiques de Pêches et Océans Canada \(MPO\)](#).

AVIS SCIENTIFIQUE

État du stock

- En 2025, l'indicateur combiné est inférieur à la moyenne historique dans les zones 17, 16 et 14 et supérieur à la moyenne historique dans les zones 15, 13, 12C et 16A. En raison de l'absence de points de référence pour ces stocks, il n'est pas possible de statuer sur leur état selon l'approche de précaution (AP).
- Selon l'indicateur de l'état du stock, la zone 12A serait dans la zone de prudence de l'AP en 2025.
- Même en l'absence d'un des deux indicateurs pour établir l'état du stock de l'AP, l'indicateur du relevé post-saison suggère que le stock de la zone 12B est toujours dans la zone critique.

Tendances du stock

- L'indicateur combiné est en hausse dans les zones 15, 14, 13, 12A et 12C, stable dans les zones 16 et 16A, et a diminué dans la zone 17.
- Le nombre de recrues par unité d'effort est en augmentation dans les zones 15, 14, 13, 16A et 12C, stable dans les zones 16 et 12B, et a diminué dans les zones 17 et 12A.
- Le nombre de pré-recrues par unité d'effort est comparable à la moyenne historique dans les zones 17, 16, 15, 14, 13, 12A et 12C et sous la moyenne historique dans les zones 12B et 16A.
- D'après les relevés post-saison, la taille moyenne des crabes légaux est faible dans les zones 17, 16, 14, 13 et 12C, comparable à la moyenne historique dans les zones 15, 12B et 16A, et au-dessus de la moyenne historique dans la zone 12A.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

- En général, le réchauffement des eaux au cours des dernières années a entraîné une diminution des habitats thermiques favorables aux adultes et aux juvéniles dans les zones les plus à l'ouest, tandis que des gains d'habitats ont été observés dans les zones les plus à l'est.
- Les variations de la température de l'eau pourraient entraîner des effets cumulatifs sur la distribution, la productivité, la croissance et la taille à la mue terminale du crabe des neiges dans les eaux côtières de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent.

Avis sur les stocks

- L'état du stock est variable d'une zone à l'autre, mais toutes les zones montrent que le recrutement à la pêche pourrait se maintenir ou augmenter dans les prochaines années, à l'exception de la zone 12B où aucun signe d'amélioration n'est observé. À court terme, la taille des crabes légaux reste faible dans plusieurs zones.
- Selon la règle de contrôle des prises proposée, les prélèvements potentiels pour la saison de pêche 2026 sont de 1 002 à 1 194 t pour la zone 17, de 2 416 à 2 883 t pour la zone 16, de 555 à 609 t pour la zone 15, de 394 à 434 t pour la zone 14, de 262 à 292 t pour la zone 13, de 113 à 136 t pour la zone 12A, de 282 à 306 t pour la zone 12C et de 369 à 402 t pour la zone 16A. La zone 12B étant dans la zone critique, aucun prélèvement potentiel n'a été déterminé.

BASE DE L'ÉVALUATION

Détails de l'évaluation

Année d'approbation de l'approche d'évaluation

L'approche d'évaluation a été révisée lors de cette revue par les pairs (Loboda *et al.* en prép.¹)

Type d'évaluation

Évaluation complète

Date de l'évaluation la plus récente

1. Dernière évaluation complète : février 2025 (MPO 2025)

Approche de l'évaluation du stock

1. Grande catégorie : basée sur des indices (tendances des indices empiriques seulement)
2. Catégorie spécifique : basée sur un indice (y compris les indices dépendants de la pêche et indépendants de la pêche)

Hypothèse relative à la structure du stock

Une évaluation des facteurs biologiques (ex. : recrutement, croissance) et physiques (température, salinité, substrat) qui limitent la distribution et la dispersion du crabe des neiges

¹ Loboda, S., Cervello, G., Ollier, A. et Lévesque, I. En prép. État des stocks de crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*) de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent (zones 13 à 17, 12A, 12B, 12C et 16A) en 2025. Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech.

avait proposé un découpage en six unités de production biologique dans l'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent (Sainte-Marie *et al.* 2005). Cependant, une étude génétique sur la structure des populations de l'Atlantique n'avait révélé aucune structuration spatiale à l'échelle de l'Atlantique Nord-Ouest (Puebla *et al.* 2008). Malgré ces travaux, les unités d'évaluation sont présentement définies à la même échelle que les zones de gestion de la pêche.

Points de référence

	Zone								
	17	16	15	14	13	12A	12B	12C	16A
Point de référence limite (PRL)	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	2	2	S/O	S/O
Point de référence supérieur du stock (PRS)	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	4	4	S/O	S/O
Taux d'exploitation de référence (TER)	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
Point de référence cible (PRC)	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O

Règle de contrôle des prises

Une nouvelle règle de contrôle des prises quantitative a été proposée lors de cette revue par les pairs et elle repose sur deux étapes.

La première étape vise à établir une relation entre les recommandations de potentiel de capture issues des avis scientifiques antérieurs et l'indicateur combiné de l'état du stock. Sur la base de cette relation, la prédiction des prélèvements pour 2026 repose sur la valeur de l'indicateur combiné observée en 2025.

La deuxième étape intègre des ajustements de prélèvements projetés à partir de variables complémentaires, notamment la taille moyenne des crabes légaux et le nombre par unité d'effort des pré-recrues observés dans le relevé post-saison, ainsi que l'indice de l'habitat thermique des crabes adultes. L'approche méthodologique détaillée est présentée dans Loboda *et al.* (en prép¹).

Données

- Débarquements commerciaux (1983-2025)
- Journaux de bord des pêches (capture, effort, position de pêche : 1984-2025)
- Nombre par unité d'effort (NUE, nombre de crabes par casier) des relevés post-saison aux casiers commerciaux (1998*-2025): *La première année de relevé diffère d'une zone à l'autre
- Indices d'abondance des relevés au chalut dans la baie Sainte-Marguerite (1989-2025), de l'estuaire et de la Basse-Côte-Nord (1992-2025)
- Échantillonnage des captures en mer et à quai (largeur et condition des carapaces : 1996-2025)
- Température de l'eau sur le fond provenant du Programme de Monitoring de la Zone Atlantique (PMZA, 1990-2025)

Les indices des crabes mâles sont organisés en plusieurs catégories. D'abord, les mâles sont classés comme adolescents ou adultes selon s'ils ont, ou non, effectué la mue terminale. Les

adolescents sont ensuite subdivisés selon leur taille, les pré-recrues étant définis comme ceux mesurant plus de 78 mm. Les adultes de taille légale (≥ 95 mm) sont catégorisés selon la condition de leur carapace : les recrues sont ceux de condition 1 et 2, alors que les laissés par la pêche correspondent à ceux de condition 3, 4 et 5.

L'indicateur combiné est calculé à partir de la prise par unité d'effort (PUE) standardisée de la pêche commerciale et du nombre par unité d'effort (NUE) observé lors du relevé post-saison des mâles de taille légale (≥ 95 mm).

Changements apportés aux données : Un changement a été apporté aux séries chronologiques des NUE des relevés post-saison des zones 13, 14, 15, 12C et 16A pour inclure les années du début des séries. L'ajout de ces années a été possible grâce à la standardisation des anciennes données avec les plus récentes suite à un changement de type de casiers. La révision de la standardisation est détaillée dans Loboda *et al.* (en prép¹).

ÉVALUATION

État du stock et tendances dans la zone 17

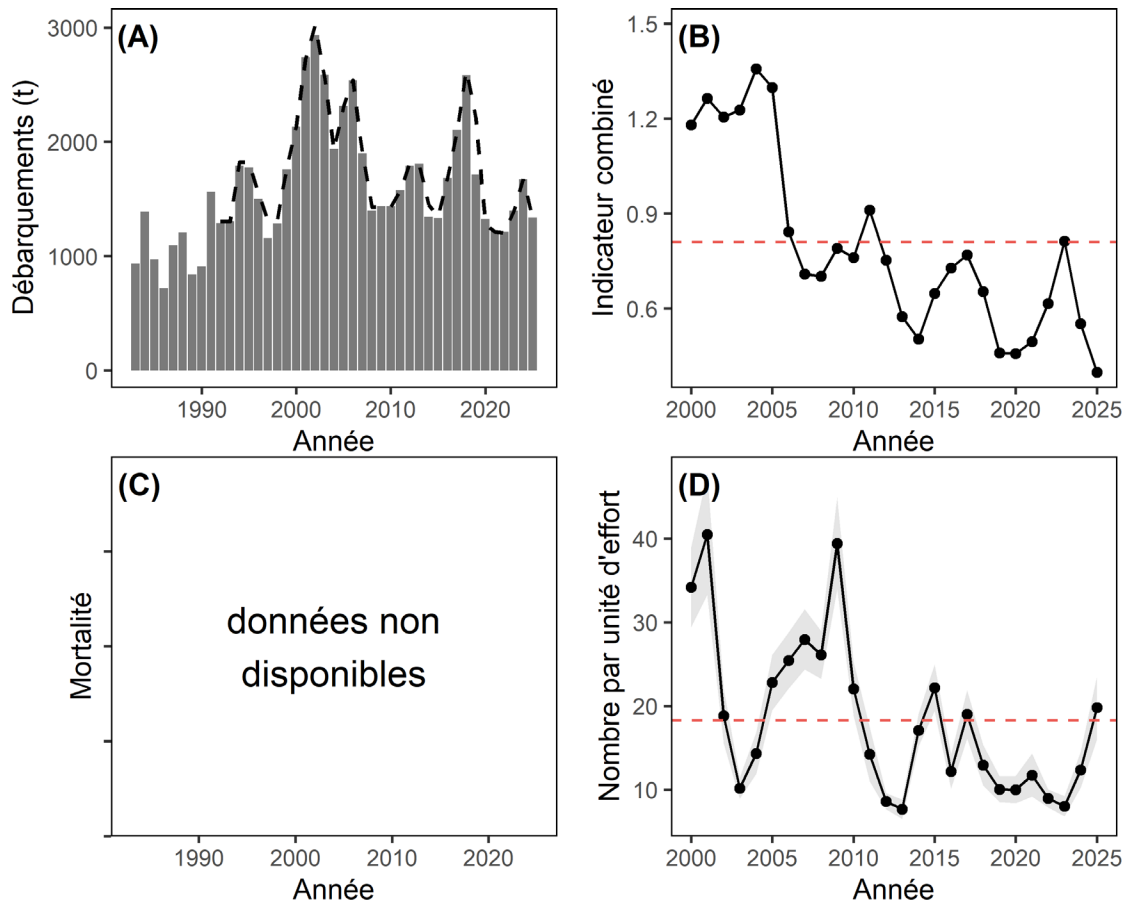


Figure 1. Zone 17 : (A) Débarquements (barres grises) et total autorisé des captures (TAC; ligne noire en pointillés), (B) Indicateur combiné et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés), (C) Mortalité par la pêche est non disponible, et (D) Nombre moyen par unité d'effort de pré-recrues (+/- intervalle de confiance à 95 %) dans le relevé post-saison et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

Évaluation des stocks de crabe des neiges de Région du Québec l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent 2025

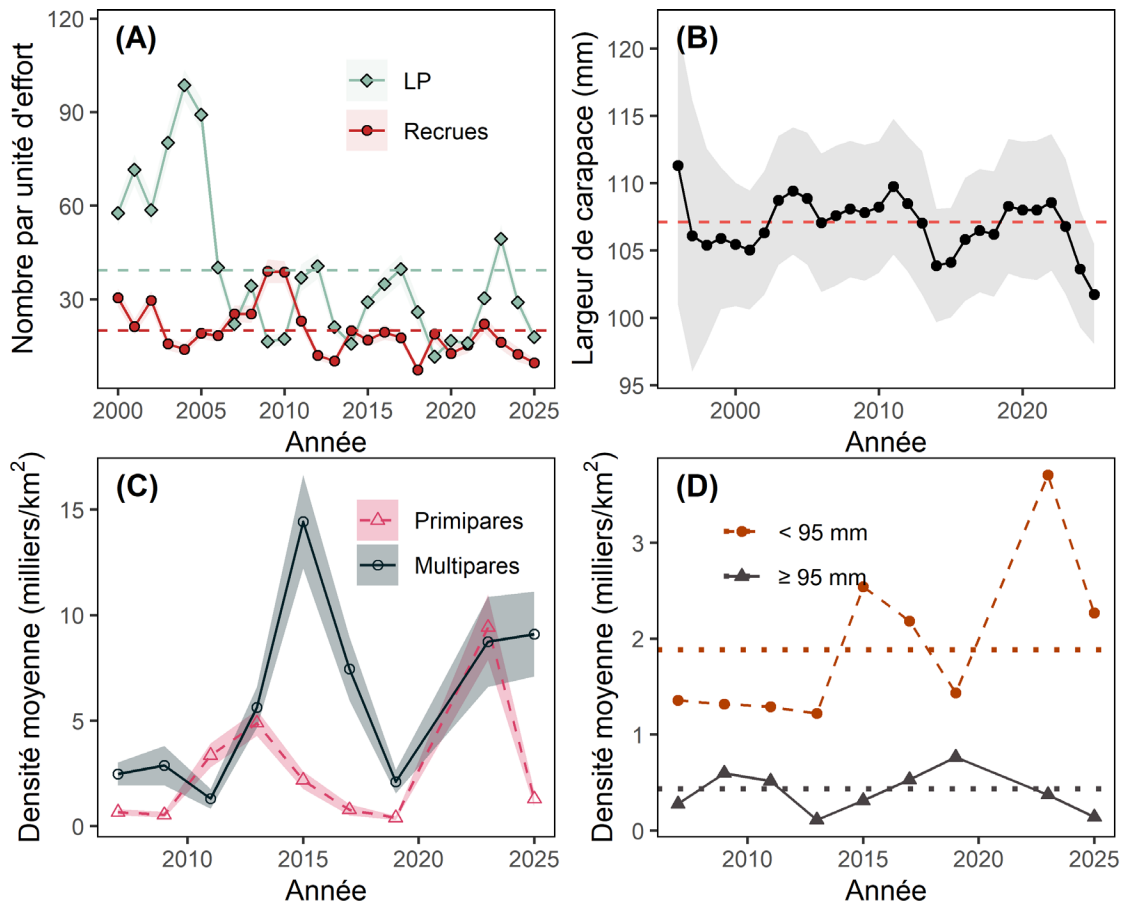


Figure 2. Zone 17 : (A) Nombres moyens par unité d'effort de recrues (rouge) et de laissés par la pêche (LP (vert); +/- intervalle de confiance à 95 %) dérivés des relevés post-saison avec leur moyenne historique respective (ligne horizontale en pointillés), (B) Largeur moyenne des crabes mâles de taille légale capturés lors du relevé post-saison (+/- écart-type) et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés), (C) Densités (en milliers par km², moyenne annuelle +/- écart-type) de femelles primipares (ligne pointillée rose) et multipares (ligne pleine noire), selon le relevé au chalut du MPO dans l'estuaire du Saint-Laurent; et (D) Densités des mâles adolescents de moins de 95 mm (ligne en tirets orange) et, supérieur ou égal à 95 mm (ligne grise pleine) et leur moyenne historique respective (ligne horizontale en pointillés) selon le relevé au chalut du MPO dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Débarquements

Après avoir augmenté pendant deux années consécutives, les débarquements ont diminué en 2025 (-20 %) pour atteindre 1 337 t (TAC : 1 335 t; Figure 1A).

Indicateur de l'état du stock

L'indicateur combiné a diminué entre 2024 et 2025 et a atteint la valeur la plus faible de la série historique (Figure 1B).

Recrutement

L'indice d'abondance de pré-recrues augmente pour une deuxième année consécutive en 2025 (+60 %) et rejoint la valeur de la moyenne historique (Figure 1D).

Abondance et taille

Le nombre de recrues par unité d'effort diminue pour une troisième année consécutive (-23 %). Le nombre des laissés par la pêche suit la même tendance et diminue de 38 % en 2025 (Figure 2A). La taille moyenne des crabes commerciaux diminue pour une troisième année consécutive et, en 2025, elle a atteint sa valeur la plus faible depuis 1996, à 102 mm, alors que la moyenne historique se situe à 107 mm (Figure 2B).

La diminution de l'abondance des femelles primipares observée en 2024 dans le relevé post-saison est confirmée par le relevé au chalut de 2025 (Loboda *et al.* 2026 ;Figure 2C). La densité des femelles multipares est restée stable et élevée en 2025 (Figure 2C). L'abondance des adolescents de moins de 95 mm est encore élevée en 2025 alors que celle des adolescents de plus de 95 mm est très faible (Figure 2D).

État actuel

L'indicateur combiné a atteint la plus faible valeur de la série historique. Cette diminution marquée reflète la baisse du nombre des laissés par la pêche et des recrues par unité d'effort, ainsi que la plus faible taille moyenne des crabes commerciaux. Par contre, l'abondance élevée d'adolescents 62-95 mm observée depuis 2023 pourrait se traduire en une augmentation du recrutement à la pêche à court terme.

État du stock et tendances dans la zone 16

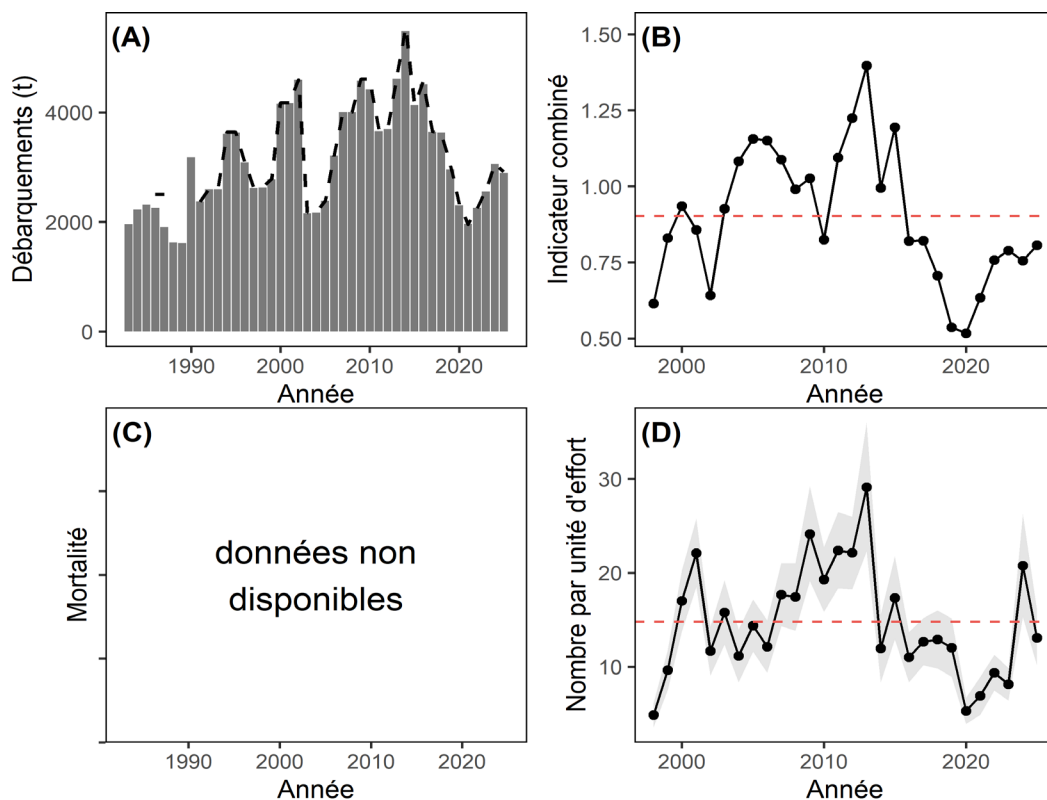


Figure 3. Zone 16 : (A) Débarquements (barres grises) et total autorisé des captures (TAC; ligne noire en pointillés), (B) Indicateur combiné et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés), (C) Mortalité par la pêche est non disponible, et (D) Nombre moyen par unité d'effort de pré-recrues (+/- intervalle de confiance à 95 %) dans le relevé post-saison et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

Évaluation des stocks de crabe des neiges de Région du Québec l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent 2025

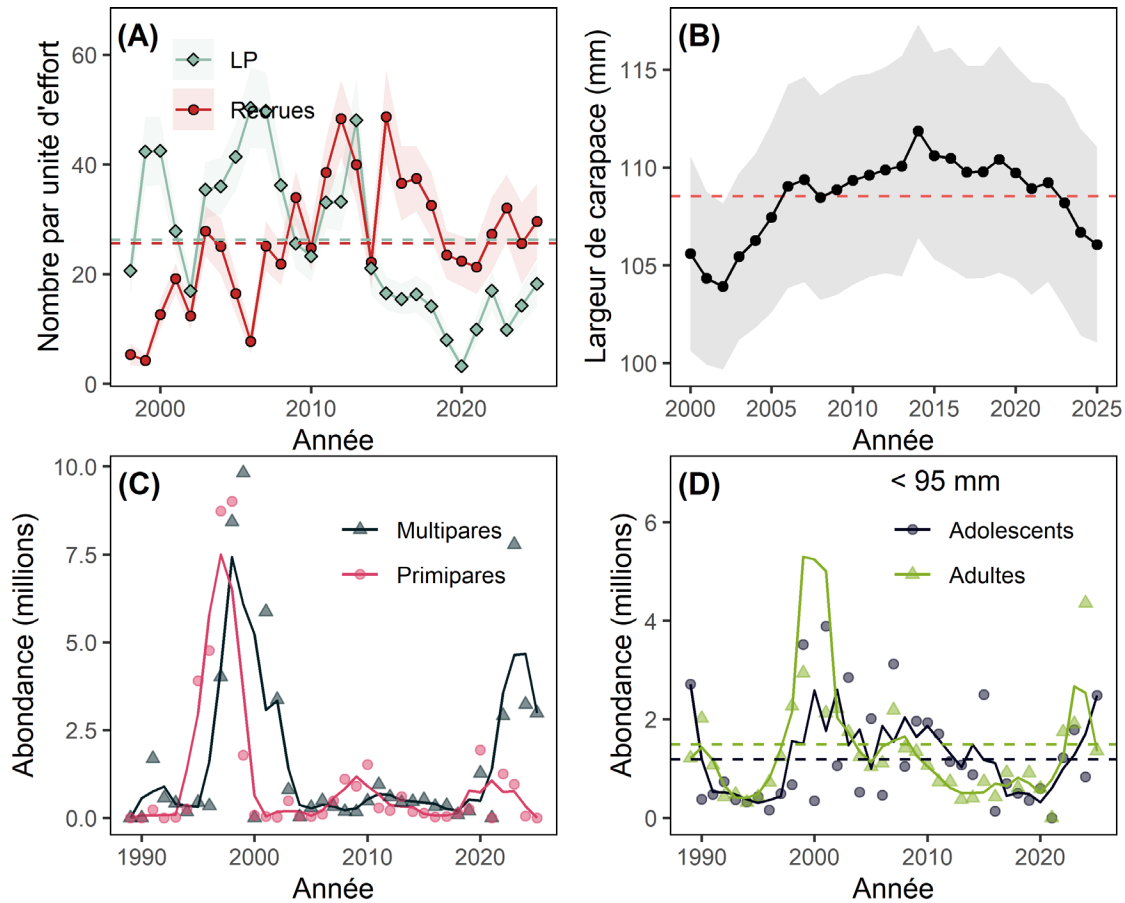


Figure 4. Zone 16 : (A) Nombres de recrues (rouge) et de laissés par la pêche (LP) par unité d'effort (vert; +/- intervalle de confiance à 95 %) estimés à partir des relevés post-saison avec leur moyenne historique respective (ligne en pointillé), (B) Largeur moyenne (+/- écart-type) des crabes mâles de taille légale mesurés lors du relevé post-saison et la moyenne historique (ligne pointillée rouge), (C) Abondance (en millions), moyenne mobile de 3 ans (ligne) et données brutes (points) de crabes des neiges femelles primipares (en rose) et multipares (en noir) et (D) Abondance (en millions), moyenne mobile de 3 ans (ligne) et données brutes (points), de mâles adolescents (en noir) et adultes (en vert) de taille sous légale (<95 mm) selon le relevé au chalut du MPO dans la baie Sainte-Marguerite, proche de Sept-Îles.

Débarquements

Après trois années d'augmentation consécutives, les débarquements ont diminué de 5 % en 2025 pour atteindre 2 890 t, pour un TAC de 2 914 t (Figure 3A).

Indicateur de l'état du stock

L'indicateur combiné est stable et légèrement sous la moyenne historique depuis quatre ans (Figure 3B).

Recrutement

Le nombre de pré-recrues par unité d'effort des deux dernières années est comparable à la moyenne historique (Figure 3D).

Abondance et taille

D'après les relevés post-saison, le nombre de recrues par unité d'effort et le nombre de laissés par la pêche sont stables depuis quatre ans et sont respectivement proches et sous la moyenne historique (Figure 4A). La largeur moyenne des mâles adultes de taille légale poursuit sa diminution amorcée en 2021, et se situe sous la moyenne historique (Figure 4B).

Aucune femelle primipare n'a été capturée lors du relevé au chalut du MPO dans la baie Sainte-Marguerite en 2025, ce qui confirme que la vague des primipares est passée (Figure 4C). L'abondance des multipares avait fortement diminué en 2024 et demeure stable à une valeur élevée en 2025. L'abondance des adultes de taille sous légale (62-95 mm), qui était élevée depuis 2022, a diminué en 2025. Par contre, l'abondance des adolescents sous légaux (62-95 mm) a augmenté à des fortes valeurs en 2025 (Figure 4D).

État actuel

L'indicateur combiné et l'indice d'abondance des pré-recrues sont stables. Par contre, la taille moyenne des crabes commerciaux est faible. Les résultats du relevé au chalut indique encore une forte abondance d'adolescents, ce qui laisse présager une augmentation du recrutement à la pêche à moyen terme.

État du stock et tendances dans la zone 15

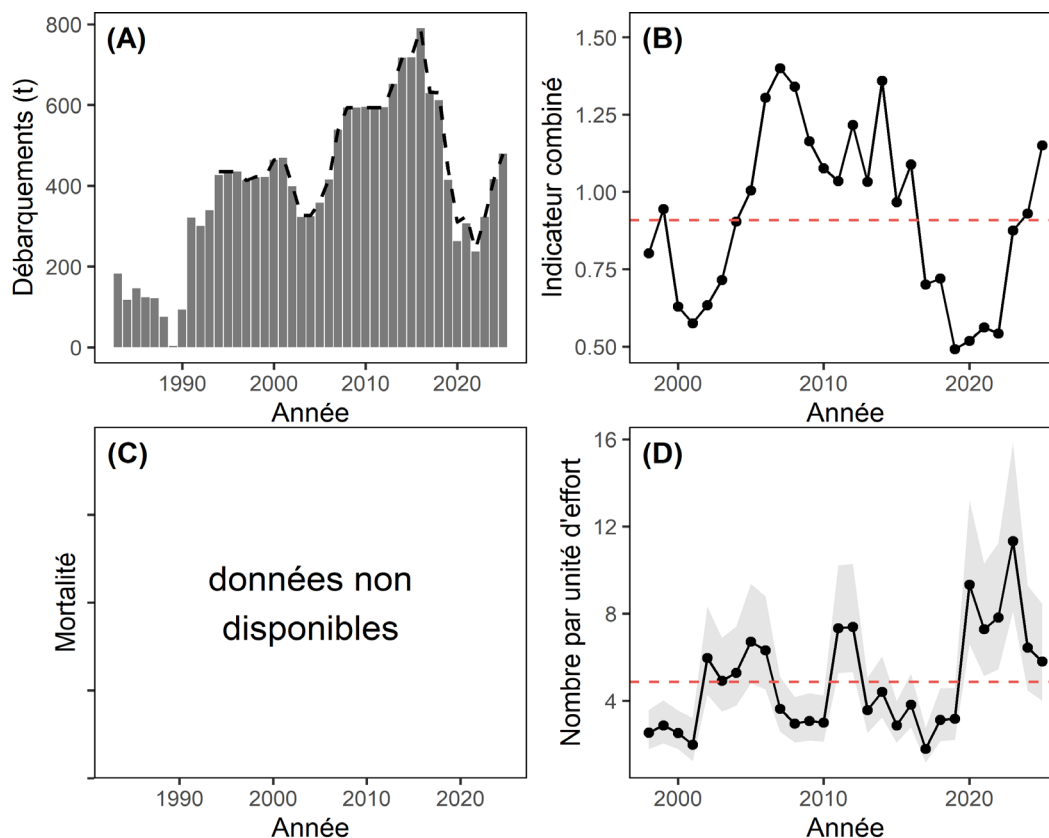


Figure 5. Zone 15 : (A) Débarquements (barres grises) et total autorisé des captures (TAC; ligne noire en pointillés), (B) Indicateur combiné et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés), (C) Mortalité par la pêche est non disponible, et (D) Nombre moyen par unité d'effort de pré-recrues (+/- intervalle de confiance à 95 %) dans le relevé post-saison et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

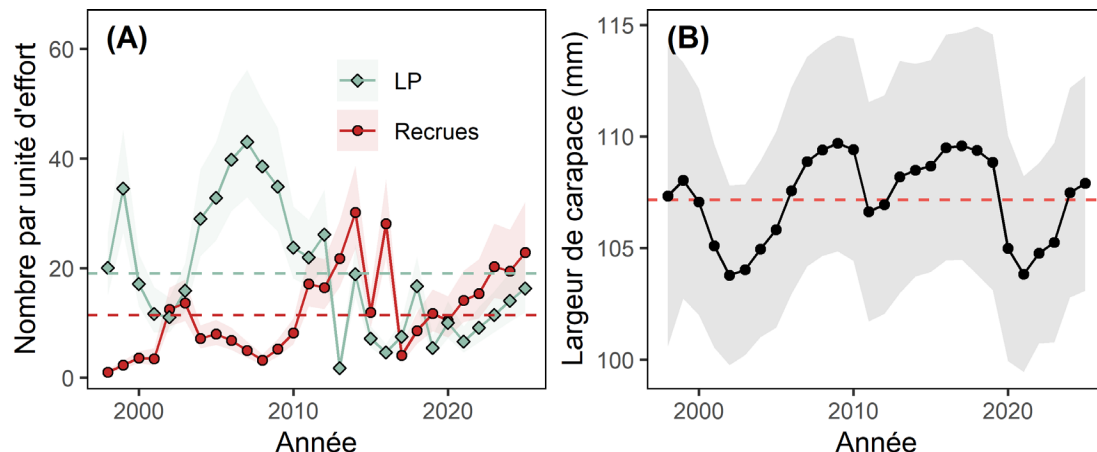


Figure 6. Zone 15. (A) Nombres moyens par unité d'effort de recrues (rouge) et de laissés par la pêche (LP (vert); +/- intervalle de confiance à 95 %) dérivés des relevés post-saison avec leur moyenne historique respective (ligne horizontale en pointillés), (B) Largeur moyenne des crabes mâles de taille légale capturés lors du relevé post-saison (+/- écart-type) et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

Débarquements

Après avoir atteint un creux en 2022 à 237 t, les débarquements continuent d'augmenter (+15 %) pour atteindre 479 t en 2025 (TAC : 478 t ; Figure 5A).

Indicateur de l'état du stock

Pour la troisième année consécutive, l'indicateur combiné est en hausse et se situe maintenant au-dessus de la moyenne historique (Figure 5B).

Recrutement

Le nombre de pré-recrues par unité d'effort diminue depuis 2023, mais demeure au-dessus de la moyenne historique depuis 2020 (Figure 5D).

Abondance et taille

Le nombre de recrues par unité d'effort du relevé post-saison est en augmentation depuis 2017 et a atteint une des valeurs les plus élevées de la série temporelle en 2025 (Figure 6A). Le nombre des laissés par la pêche augmente depuis 2021 et est comparable à la moyenne historique (Figure 6A). La taille moyenne des mâles commerciaux est en augmentation depuis 2021 pour atteindre une valeur comparable à la moyenne historique (Figure 6B).

État actuel

L'ensemble des indicateurs sont positifs pour le stock de la zone 15 et la forte abondance de pré-recrues laisse présager que le recrutement à la pêche pourrait se maintenir au cours des prochaines années.

État du stock et tendances dans la zone 14

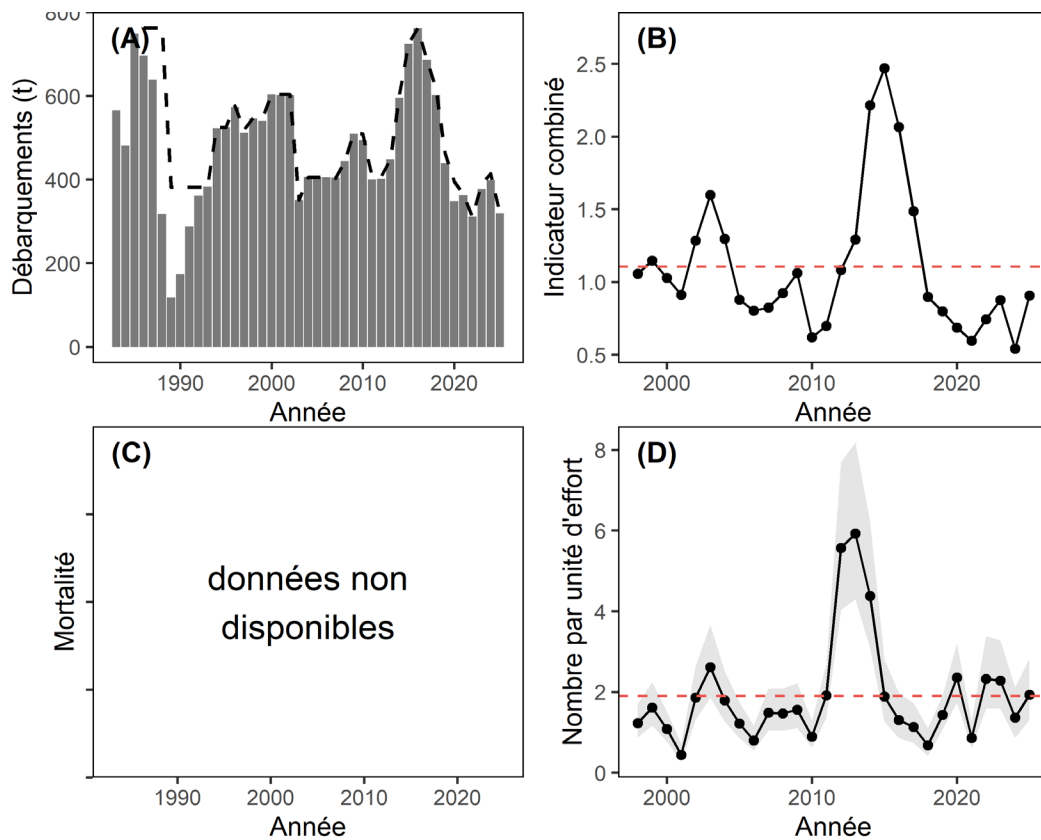


Figure 7. Zone 14 : (A) Débarquements (barres grises) et total autorisé des captures (TAC; ligne noire en pointillés), (B) Indicateur combiné et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés), (C) Mortalité par la pêche est non disponible, et (D) Nombre moyen par unité d'effort de pré-recrues (+/- intervalle de confiance à 95 %) dans le relevé post-saison et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

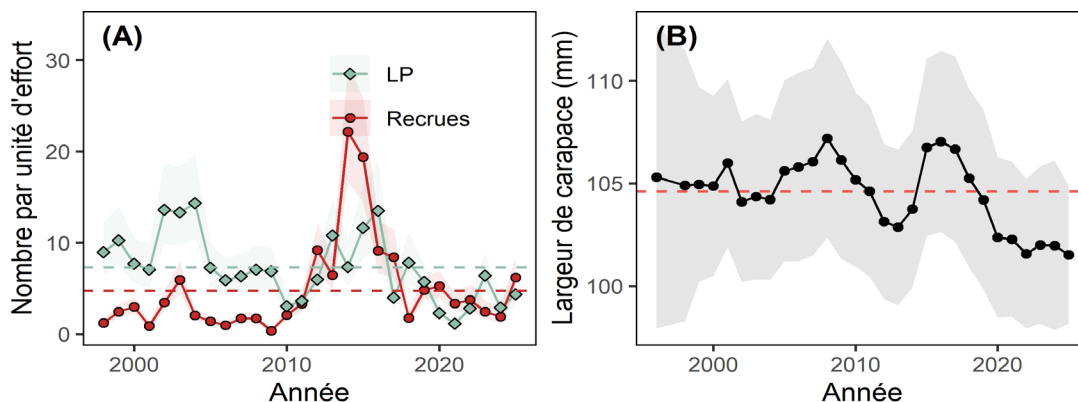


Figure 8. Zone 14 : (A) Nombres moyens par unité d'effort de recrues (rouge) et de laissés par la pêche (LP (vert); +/- intervalle de confiance à 95 %) dérivés des relevés post-saison avec leur moyenne historique respective (ligne horizontale en pointillés), (B) Largeur moyenne des crabes mâles de taille légale capturés lors du relevé post-saison (+/- écart-type) et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

Débarquements

Les débarquements enregistrent une diminution de 20 % en 2025 pour atteindre 319 t (TAC : 319 t ; Figure 7A).

Indicateur de l'état du stock

Après avoir chuté à sa plus faible valeur en 2024, l'indicateur combiné a augmenté en 2025, mais demeure sous la moyenne historique (Figure 7B).

Recrutement

Le nombre de pré-recrues par unité d'effort est stable, au niveau de la moyenne historique depuis 2019 (Figure 7D).

Abondance et taille

D'après les relevés post-saison, les nombres de recrues par unité d'effort et des laissés par la pêche ont augmenté en 2025 et sont respectivement proche et sous la moyenne historique (Figure 8A). Depuis 2020, la taille moyenne des crabes commerciaux est stable, à son niveau le plus faible de la série historique (Figure 8B).

État actuel

Bien que la majorité des indicateurs soient en augmentation, la taille des crabes légaux demeure faible. L'indice d'abondance des pré-recrues laisse présager que le recrutement à la pêche pourrait se maintenir au cours des prochaines années.

État du stock et tendances dans la zone 13

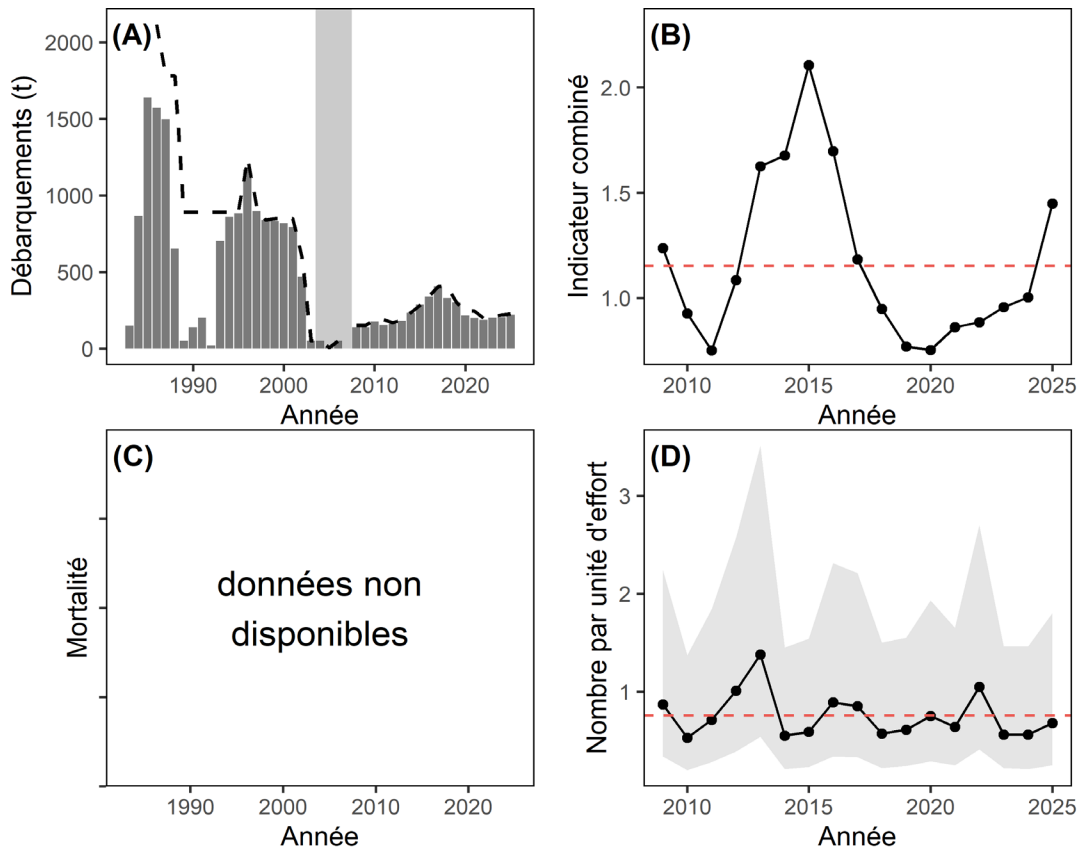


Figure 9. Zone 13 : (A) Débarquements (barres grises) et total autorisé des captures (TAC; ligne noire en pointillés). La zone grisée verticale représente la période de moratoire, (B) Indicateur combiné et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés), (C) Mortalité par la pêche est non disponible, et (D) Nombre moyen par unité d'effort de pré-recrues (+/- intervalle de confiance à 95 %) dans le relevé post-saison et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

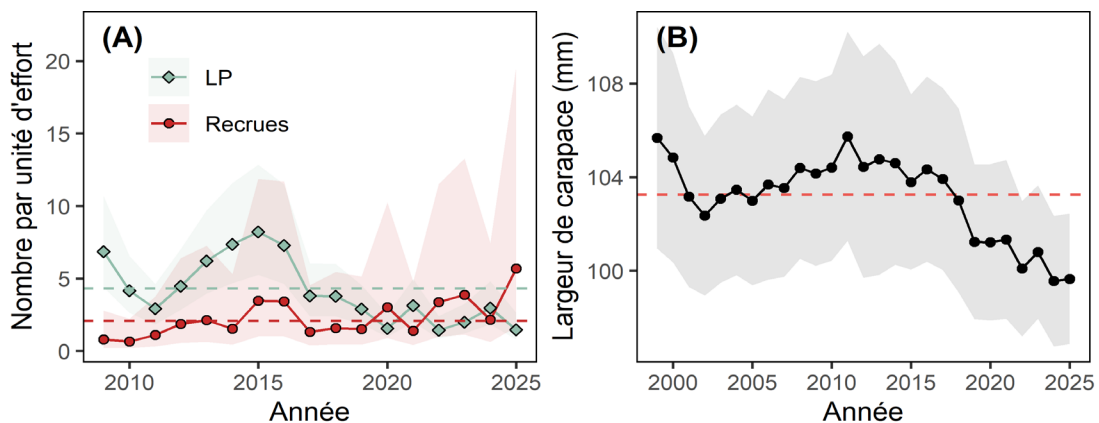


Figure 10. Zone 13 : (A) Nombres moyens par unité d'effort de recrues (rouge) et de laissés par la pêche (LP (vert); +/- intervalle de confiance à 95 %) dérivés des relevés post-saison avec leur moyenne historique respective (ligne horizontale en pointillés), (B) Largeur moyenne des crabes mâles de taille légale capturés lors du relevé post-saison (+/- écart-type) et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

Débarquements

Depuis 2020, les débarquements sont restés relativement stables et ont été de 207 t en 2025 (TAC : 227 t ; Figure 9A).

Indicateur de l'état du stock

Après avoir chuté à sa plus faible valeur en 2020, l'indicateur combiné est en augmentation et se situe au-dessus de la moyenne historique en 2025 (Figure 9B).

Recrutement

Le nombre de pré-recrues par unité d'effort est stable depuis 2023 et se situe près de la moyenne historique (Figure 9D).

Abondance et taille

D'après le relevé post-saison, le nombre de recrues par unité d'effort a fortement augmenté en 2025, et représente la valeur la plus élevée de la série temporelle (Figure 10A). Le nombre des laissés par la pêche par unité d'effort demeure sous la moyenne historique depuis 2017 (Figure 10A). Depuis 2019, la taille moyenne des crabes commerciaux demeure faible et inférieure à la moyenne historique (Figure 10B).

État actuel

Bien que l'indicateur combiné soit en augmentation, la taille des crabes légaux demeure faible. Les indices d'abondance des pré-recrues et des recrues laissent présager que le recrutement à la pêche pourrait se maintenir au cours des prochaines années.

État du stock et tendances dans la zone 12A

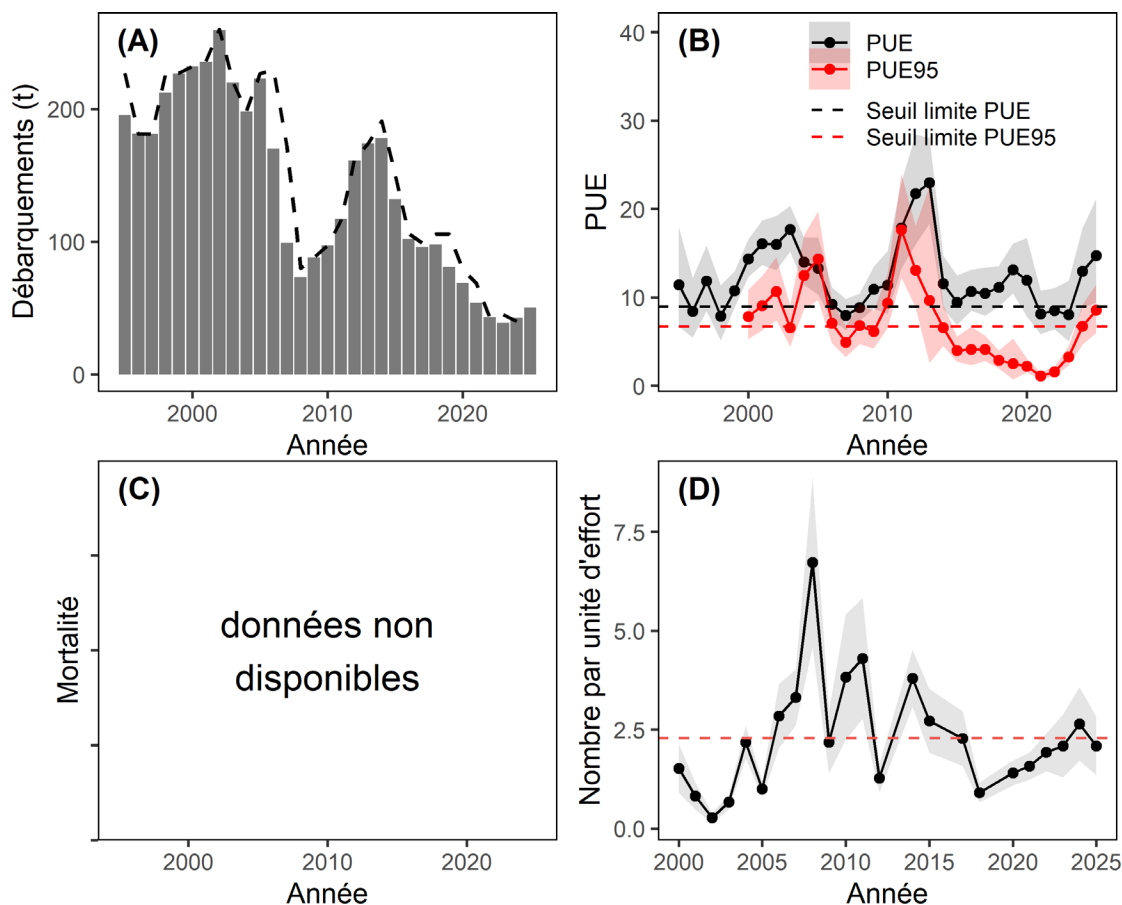


Figure 11. Zone 12A : (A) Débarquements (barres grises) et total autorisé des captures (TAC; ligne en pointillés noire), (B) PUE de la pêche commerciale et PUE95 du relevé post-saison (+/- intervalle de crédibilité à 95 %) et leur seuil de référence limite respectif (lignes horizontales en pointillés), (C) Mortalité par la pêche est non disponible, et (D) Nombre moyen par unité d'effort de pré-recrues (+/- intervalle de confiance à 95 %) dans le relevé post-saison et la moyenne historique (ligne horizontale en pointillés rouge).

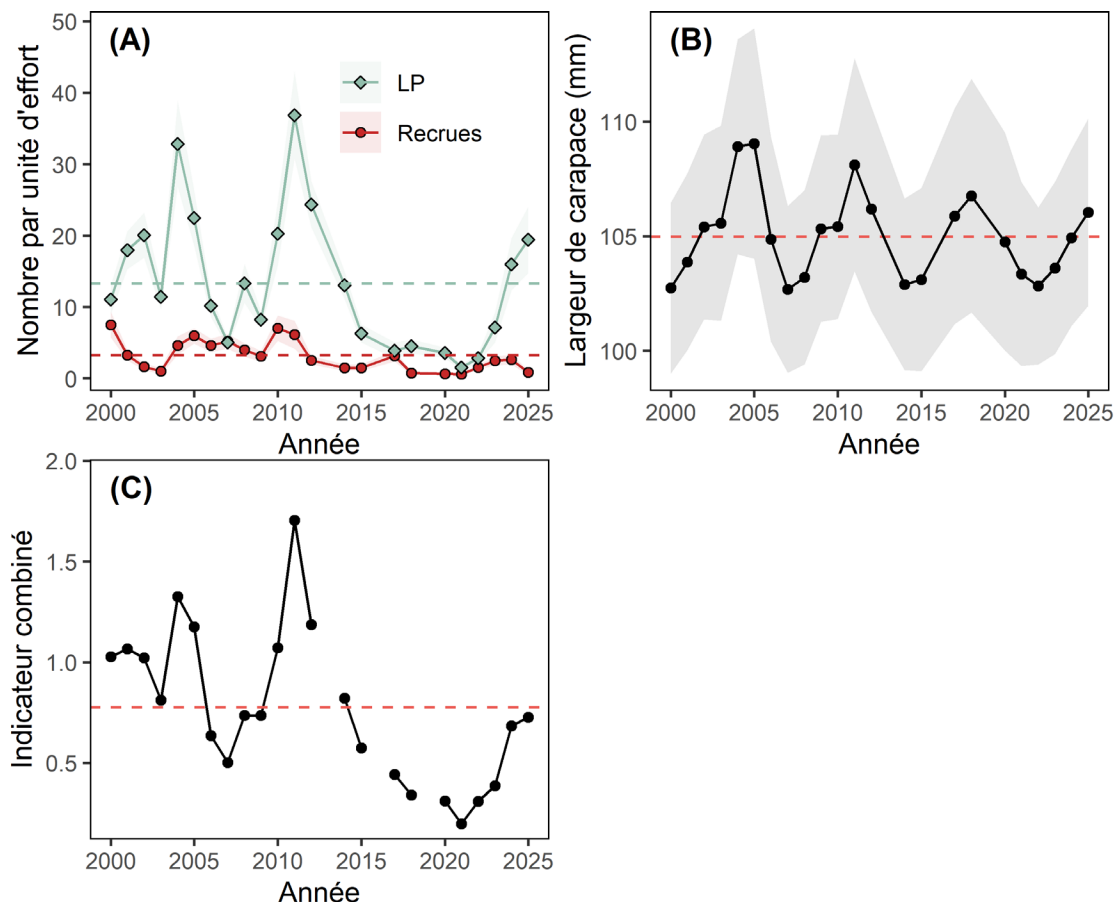


Figure 12. Zone 12A : (A) Nombres moyens par unité d'effort de recrues (rouge) et de laissés par la pêche (LP (vert); +/- intervalle de confiance à 95 %) dérivés des relevés post-saison avec leur moyenne historique respective (ligne horizontale en pointillés), (B) Largeur moyenne des crabes mâles de taille légale capturés lors du relevé post-saison (+/- écart-type) et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés), (C) Indicateur combiné et moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

Débarquements

Après avoir atteint leur plus faible valeur en 2023 (39 t), les débarquements augmentent pour une deuxième année consécutive (+19 %) et totalisent 50 t, dépassant ainsi le TAC fixé à 44 t (Figure 11A).

Indicateur de l'état du stock

La PUE standardisée de la pêche commerciale et celle du relevé post-saison de 2025 ont augmenté et se situent au-dessus de leur seuil limite respectif avec des probabilités de 100 % et 93 % (Figure 11B). Selon la règle de pondération des indicateurs (Loboda *et al.* 2026), ceci se traduit par un score final de 3 et place donc le stock dans la zone de prudence de l'approche de précaution pour une deuxième année consécutive après avoir été dans la zone critique pendant 10 ans.

L'indicateur combiné a légèrement augmenté en 2025 et demeure sous la moyenne historique (Figure 12C).

Recrutement

L'indice d'abondance des pré-recrues a diminué en 2025, après cinq années consécutives d'augmentation et se situe proche de la moyenne historique (Figure 11D).

Abondance et taille

Pour la quatrième année consécutive, le nombre des laissés par la pêche par unité d'effort a augmenté en 2025 et est au-dessus de la moyenne historique (Figure 12A). Cependant, le nombre de recrues par unité d'effort a diminué et se situe sous la moyenne historique (Figure 12A). La taille moyenne des mâles de taille légale a continué d'augmenter en 2025 et se situe au-dessus de la moyenne historique (Figure 12B).

État actuel

L'ensemble des indicateurs de l'état du stock indiquent qu'une biomasse des laissés par la pêche a pu se constituer en partie grâce aux faibles prélèvements durant les 3 dernières années, ce qui a permis au stock de demeurer en zone de prudence après une décennie en zone critique.

État du stock et tendances dans la zone 12B

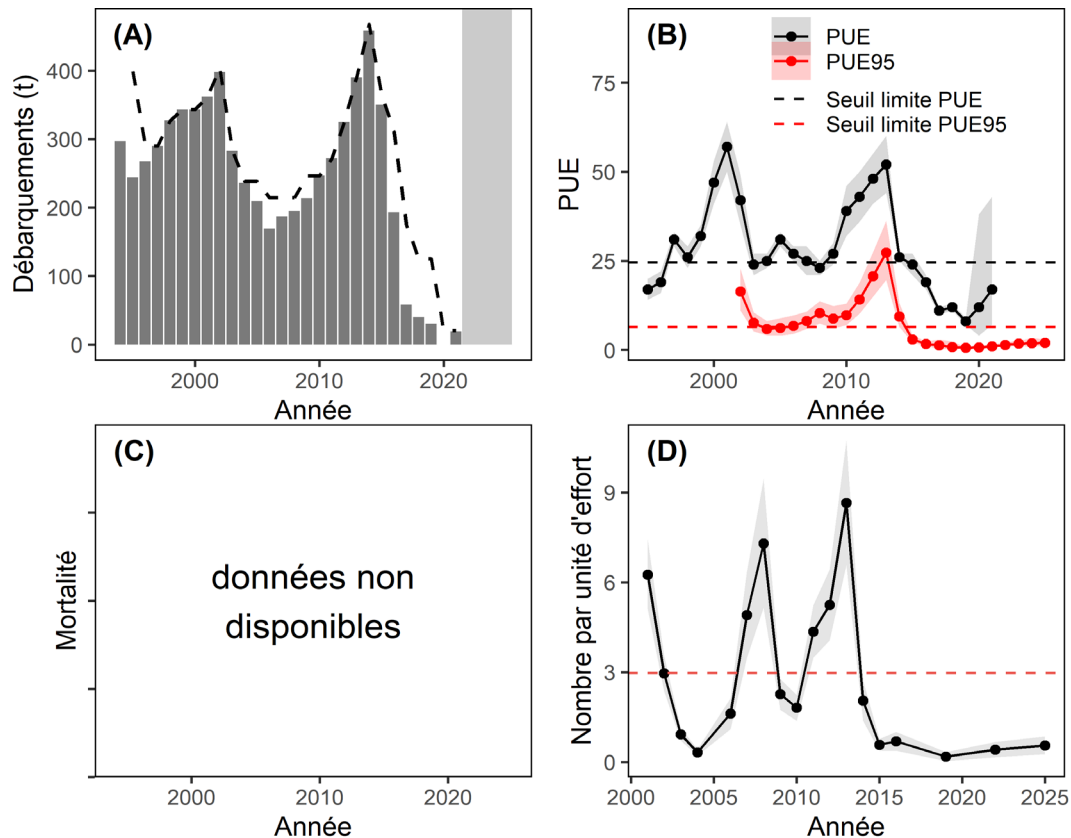


Figure 13. Zone 12B : (A) Débarquements (barres grises) et total autorisé des captures (TAC; ligne en pointillés noire). La zone grisée verticale représente la période de moratoire, (B) PUE de la pêche commerciale et PUE95 du relevé post-saison (+/- intervalle de crédibilité à 95 %) et leur seuil de référence limite respectif (lignes horizontales en pointillés), (C) Mortalité par la pêche est non disponible, et (D) Nombre moyen par unité d'effort de pré-recrues (+/- intervalle de confiance à 95 %) dans le relevé post-saison et la moyenne historique (ligne horizontale en pointillés rouge).

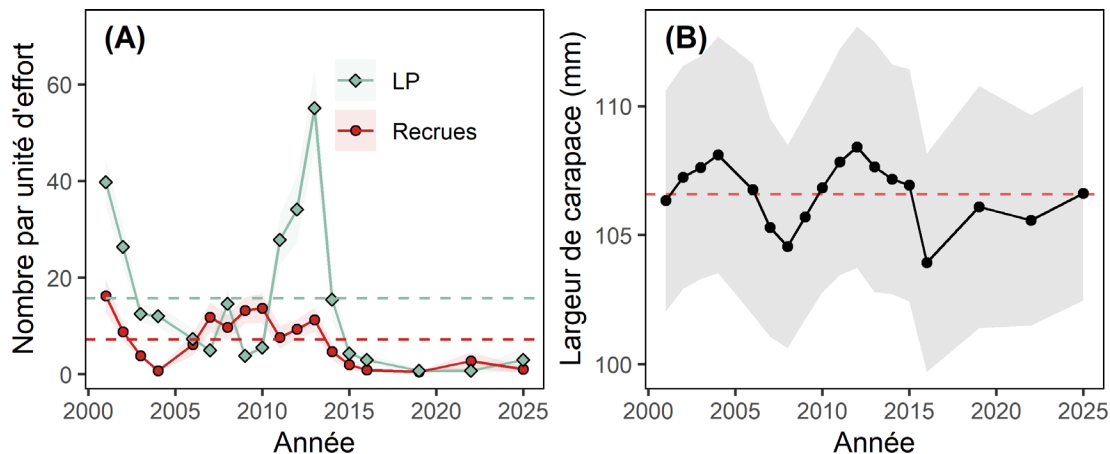


Figure 14. Zone 12B : (A) Nombres moyens par unité d'effort de recrues (rouge) et de laissés par la pêche (LP (vert); +/- intervalle de confiance à 95 %) dérivés des relevés post-saison avec leur moyenne historique respective (ligne horizontale en pointillés), (B) Largeur moyenne des crabes mâles de taille légale capturés lors du relevé post-saison (+/- écart-type) et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

Débarquements

Après avoir atteint un sommet de plus de 400 t en 2014, les débarquements ont chuté jusqu'en 2021 (Figure 13A). Un moratoire est en place depuis 2022.

Indicateur de l'état du stock

La PUE standardisée de la pêche commerciale et celle du relevé post-saison ont chuté en 2014, et sont sous leur seuil limite respectif depuis 2015 (Figure 13B). En 2025, l'indicateur de la pêche commerciale n'est pas disponible et l'indicateur du relevé post-saison se situe toujours sous le seuil limite avec une probabilité de 100 %. Selon la règle de pondération des indicateurs (Loboda *et al.* 2026), ceci se traduit par un score final incomplet de 1 car il manque la PUE commerciale, ce qui place le stock dans la zone critique. Par contre, même avec un score final incomplet, tout porte à croire que l'état du stock ne s'est pas amélioré depuis 2021 et que celui-ci est toujours en zone critique.

Recrutement

L'indice d'abondance des pré-recrues demeure historiquement faible depuis 2015 (Figure 13D).

Abondance et taille

En 2025, les nombres des laissés par la pêches et de recrues par unité d'effort demeurent historiquement faibles et ne montrent pas d'amélioration depuis l'instauration du moratoire en 2022 (Figure 14A). La taille moyenne des mâles commerciaux se situe au niveau de la moyenne historique (Figure 14B).

État actuel

L'ensemble des indicateurs du relevé post-saison de 2025 ne suggèrent pas d'amélioration de l'état du stock depuis 2015, et ce malgré un moratoire en place depuis 2022. Même en l'absence d'un des deux indicateurs pour établir l'état du stock selon l'approche de précaution, l'évidence suggère que le stock est toujours dans la zone critique.

État du stock et tendances dans la zone 12C

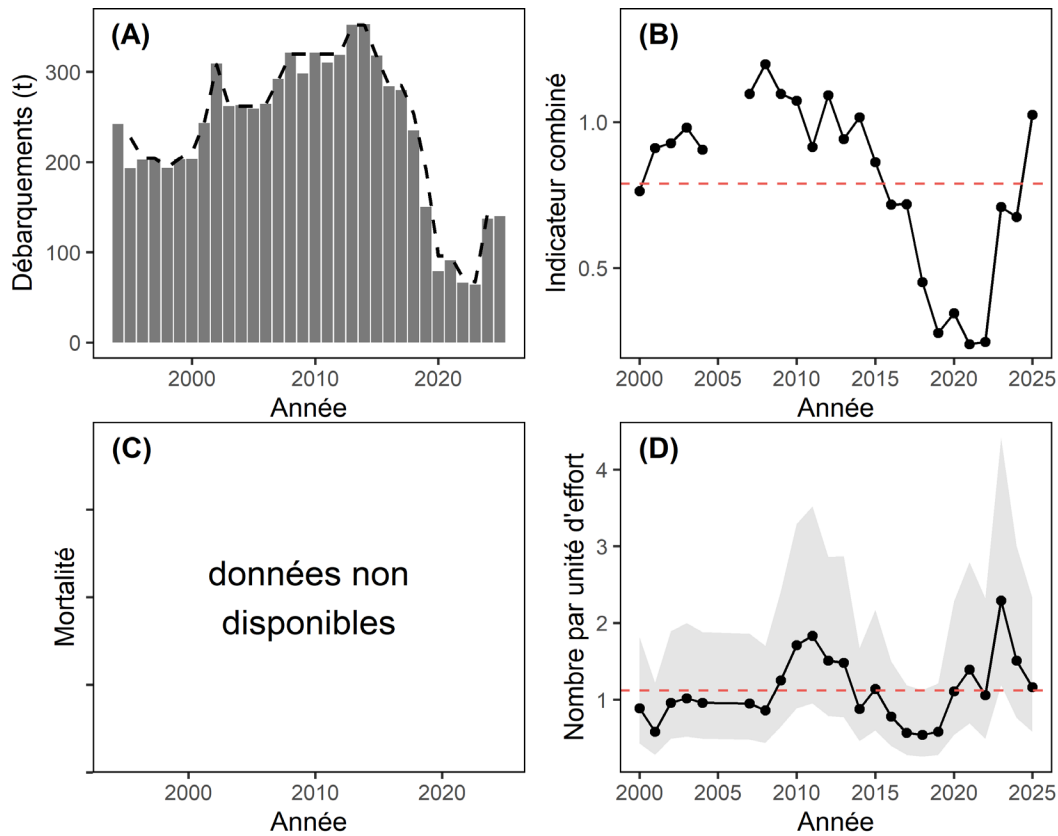


Figure 15. Zone 12C : (A) Débarquements (barres grises) et total autorisé des captures (TAC; ligne noire en pointillés), (B) Indicateur combiné et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés), (C) Mortalité par la pêche est non disponible, et (D) Nombre moyen par unité d'effort de pré-recrues (+/- intervalle de confiance à 95 %) dans le relevé post-saison et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

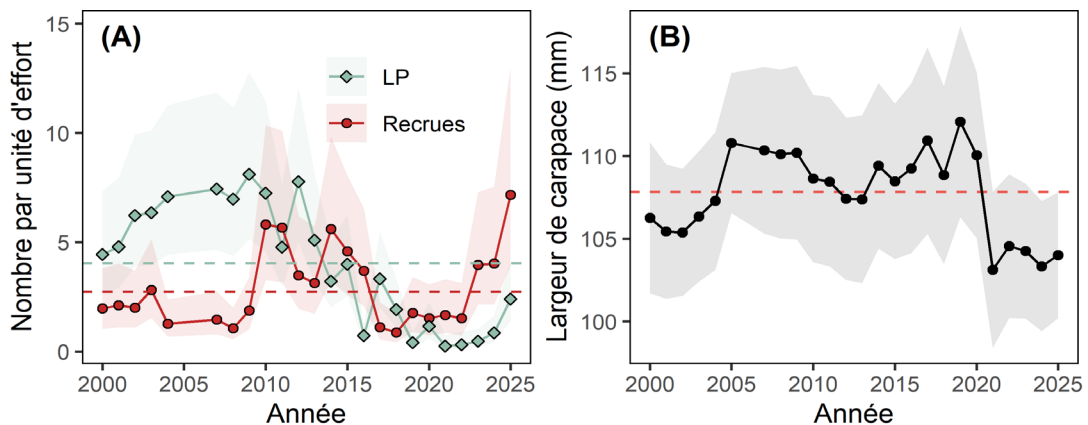


Figure 16. Zone 12C : (A) Nombres moyens par unité d'effort de recrues (rouge) et de laissés par la pêche (LP) (vert); +/- intervalle de confiance à 95 % dérivés des relevés post-saison avec leur moyenne historique respective (ligne horizontale en pointillés), (B) Largeur moyenne des crabes mâles de taille légale capturés lors du relevé post-saison (+/- écart-type) et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

Débarquements

Les débarquements ont fortement diminué à partir de 2015 et ont enregistré un creux historique en 2023 à 64 t (Figure 15A). Par la suite, les débarquements ont augmenté en 2024 et sont restés stables en 2025 (140 t et TAC fixé à 142 t).

Indicateur de l'état du stock

Après avoir atteint les valeurs les plus faibles de la série entre 2019 et 2022, l'indicateur combiné est en augmentation et se situe au-dessus de la moyenne historique (Figure 15B).

Recrutement

Après avoir atteint la valeur la plus forte en 2023, le nombre de pré-recrues par unité d'effort a diminué, et a atteint une valeur proche de la moyenne historique (Figure 15D).

Abondance et taille

Le nombre de recrues par unité d'effort du relevé post-saison est en hausse en 2025 (+78 %) pour une troisième année consécutive (Figure 16A), et a atteint la valeur la plus élevée de la série temporelle. Bien que le nombre des laissés par la pêche par unité d'effort ait également augmenté en 2025, elle demeure sous la moyenne historique. Depuis cinq ans, la taille moyenne des mâles commerciaux est relativement stable aux plus faibles valeurs historiques (Figure 16B).

État actuel

Bien que la majorité des indicateurs soient positifs dans la zone 12C, la taille des crabes commerciaux demeure faible. L'indice d'abondance de pré-recrues laisse présager que le recrutement à la pêche pourrait se maintenir au cours des prochaines années.

État du stock et tendances dans la zone 16A

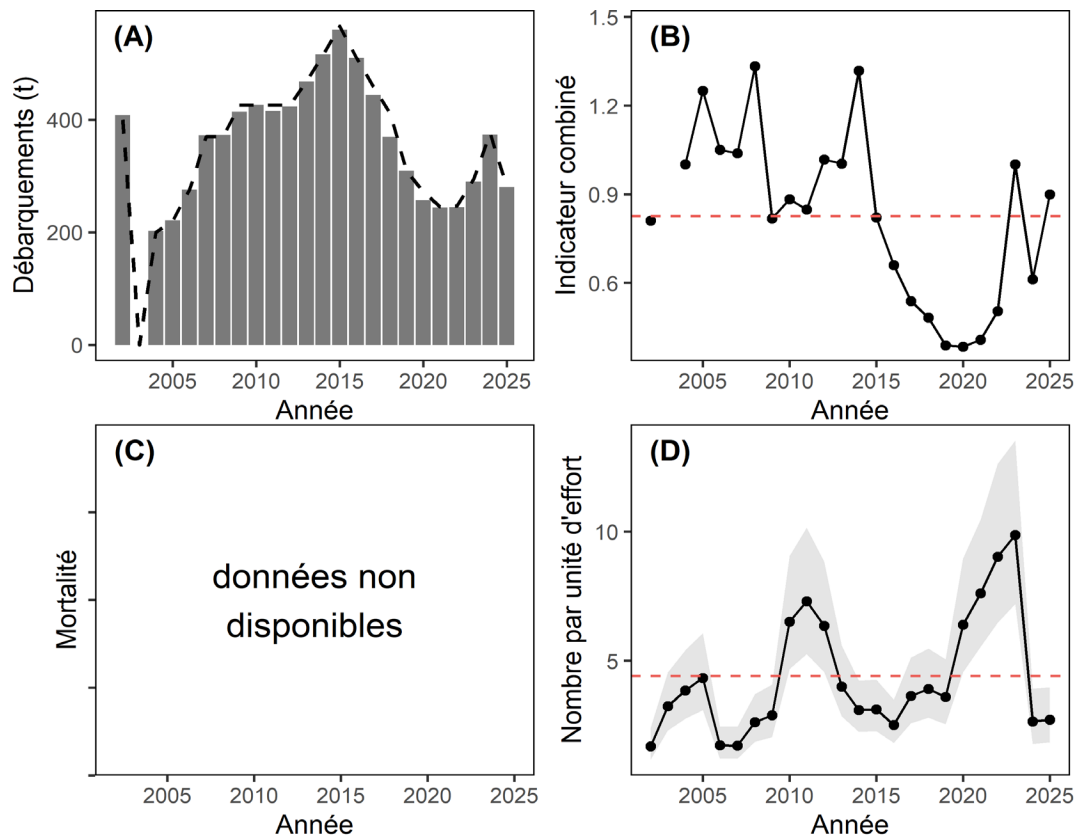


Figure 17. Zone 16A : (A) Débarquements (barres grises) et total autorisé des captures (TAC; ligne noire en pointillés), (B) indicateur combiné et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés), (C) Mortalité par la pêche est non disponible, et (D) Nombre moyen par unité d'effort de pré-recrues (+/- intervalle de confiance à 95 %) dans le relevé post-saison et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

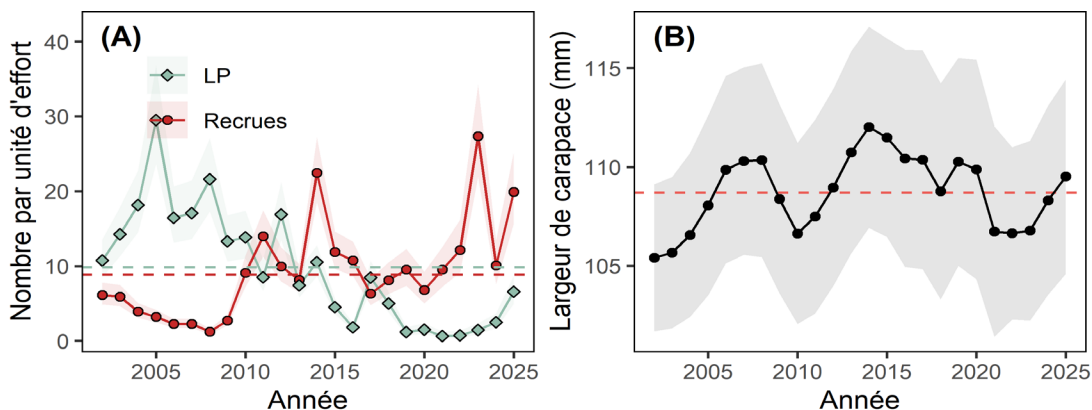


Figure 18. Zone 16A : (A) Nombres moyens par unité d'effort de recrues (rouge) et de laissés par la pêche (LP) (vert); +/- intervalle de confiance à 95 %) dérivés des relevés post-saison avec leur moyenne historique respective (ligne horizontale en pointillés), (B) Largeur moyenne des crabes mâles de taille légale capturés lors du relevé post-saison (+/- écart-type) et la moyenne historique (ligne horizontale rouge en pointillés).

Débarquements

En 2025, les débarquements diminuent de 24 % et totalisent 285 t, dépassant le TAC fixé à 280 t (Figure 17A).

Indicateur de l'état du stock

L'indicateur combiné a varié autour de la moyenne historique depuis trois ans (Figure 17B).

Recrutement

Le nombre des pré-recrues par unité d'effort, qui était élevée en 2022-2023, a chuté en 2024 et est demeurée sous la moyenne historique (Figure 17D).

Abondance et taille

Le nombre des laissés par la pêche par unité d'effort a augmenté en 2025, mais reste inférieur à la moyenne historique (Figure 18A). Le nombre de recrues par unité d'effort a presque doublé en 2025 et se situe au-dessus de la moyenne historique (Figure 18A). Après quatre années sous la moyenne historique, la taille moyenne des mâles commerciaux est en hausse en 2025 et se situe légèrement au-dessus de la moyenne historique (Figure 18B).

État actuel

Malgré la variabilité de l'indicateur combiné dans les trois dernières années, celui-ci est légèrement au-dessus de la moyenne historique. L'indice d'abondance de pré-recrues laisse présager que le recrutement à la pêche pourrait diminuer au cours des prochaines années.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

L'été, la distribution du crabe des neiges est liée à l'épaisseur et à la profondeur de la couche intermédiaire froide (CIF située approximativement entre 50 et 150 m), qui constitue un habitat favorable durant sa phase de vie benthique. Depuis quelques années, un réchauffement de la couche de surface (0-50 m) a été observé dans le golfe du Saint-Laurent, accompagné d'une augmentation de la température de la couche profonde (> 250 m), avec des températures record enregistrées en 2022 (Galbraith *et al.* 2024). Ce réchauffement, accompagné de la diminution de la couverture hivernale de glace, affecte l'épaisseur et la température minimale de la CIF. Ainsi, l'aire (en km²) de l'habitat thermique favorable aux juvéniles (0 à 2 °C) et aux adultes (-1 à 3 °C) a varié selon les années et zones de pêches. Ces changements influencent la distribution et l'abondance du crabe et ce négativement ou positivement dépendamment de la zone (Émond *et al.* 2020). En 2025, la superficie de l'habitat thermique favorable aux crabes adultes était plus faible que la moyenne historique dans les zones 17, 16, 12C et 16A, comparable à la moyenne dans les zones 15, 14 et 12A, et au-dessus de la moyenne dans la zone 13 (Figure 19B). La superficie de l'habitat des crabes juvéniles étaient inférieures à la moyenne historique seulement dans la zone 17 en 2025, comparables à la moyenne dans la zone 16, 16A et 12C et plus élevée que la moyenne dans les zones plus à l'est (12A, 12B, 15, 13 et 14; Figure 19A).

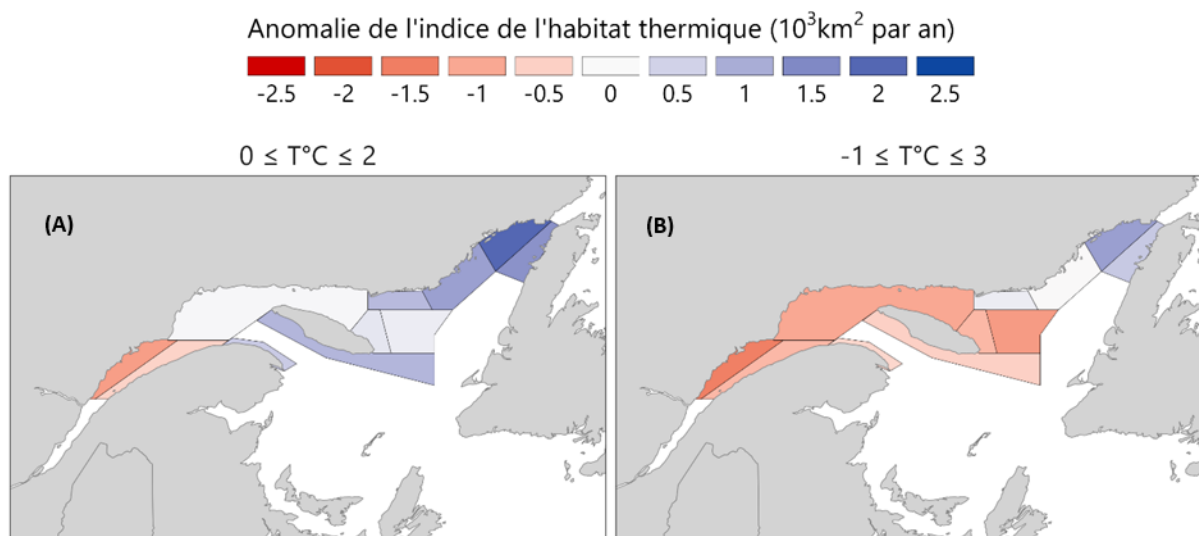


Figure 19. Anomalie de l'indice de l'habitat thermique favorable (A) au crabe des neiges juvéniles (<12 mm) et (B) au crabe des neiges adultes sur la période 1990-2025. À noter que pour la rive nord des zones 13 et 14, les anomalies présentées sont basées sur la période 1994-2025 en raison de l'absence de données de température dans ces secteurs certaines années.

La durée de développement et la survie des stades larvaires pélagiques sont liées à la température des eaux de surface, principalement au printemps et en été. De plus, la durée d'incubation des œufs, la croissance et la taille à la mue terminale des crabes dépendent de la température sur les fonds marins où ils se développent (Burmeister et Sainte-Marie 2010; Mullowney et Baker 2021).

La diminution de l'habitat disponible pourrait entraîner une concentration des crabes localement dans certains secteurs et accentuer les effets densité-dépendants, tels que les effets de compétition intraspécifique. Par conséquent, la distribution et la productivité des stocks pourraient évoluer en fonction de la température dans les différentes couches d'eau. L'impact du réchauffement des eaux sur la productivité et la distribution des stocks de crabe constitue un enjeu majeur, avec des effets potentiellement variables selon les régions.

Avis sur le stock

L'état du stock est variable d'une zone à l'autre, mais toutes les zones montrent que le recrutement à la pêche pourrait se maintenir ou augmenter dans les prochaines années, à l'exception de la zone 12B où aucun signe d'amélioration n'est observé. À court terme, la taille des crabes légaux reste faible dans plusieurs zones.

Règle de décision sur les prises

Selon la règle de contrôle des prises proposée (Tableau 1), les prélèvements potentiels pour la saison de pêche 2026 sont de 5 393 à 6 256 t pour l'ensemble des zones de pêche, c'est-à-dire, de 1 002 à 1 194 t pour la zone 17, de 2 416 à 2 883 t pour la zone 16, de 555 à 609 t pour la zone 15, de 394 à 434 t pour la zone 14, de 262 à 292 t pour la zone 13, de 113 à 136 t pour la zone 12A, de 282 à 306 t pour la zone 12C et de 369 à 402 t pour la zone 16A. La zone 12B étant dans la zone critique, aucun prélèvement potentiel n'a été déterminé.

**Évaluation des stocks de crabe des neiges de
Région du Québec l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent 2025**

Tableau 1. Percentiles de la distribution du prélèvement projeté pour 2026 selon la règle de contrôle des prises par zone de pêche. Les valeurs en bleu correspondent aux valeurs suggérées (en tonnes) selon l'état des trois variables secondaires en 2025 (Taille : taille moyenne des crabes commerciaux du post-saison; Pré-recrues : NUE des adolescents 78 mm et plus; IHT : Indice de l'habitat thermique pour les crabes adultes; Positive (+ vert), neutre (orange) ou négative (- rouge)).

Variables complémentaires				Percentiles								
Zone	Taille	Pré-recrues	IHT	10	20	30	40	50	60	70	80	90
17	-		-	857	1002	1106	1194	1277	1360	1449	1553	1697
16	-		-	2067	2416	2668	2883	3084	3285	3501	3752	4102
15				445	492	526	555	582	609	638	672	719
14	-			336	370	394	415	434	454	474	499	532
13	-		+	200	226	245	262	277	292	308	327	353
12A	+			59	78	91	103	113	124	136	149	168
12C	-		-	264	282	295	306	316	326	337	350	368
16A		-	-	344	369	387	402	417	431	447	465	490

SOURCES D'INCERTITUDE

La capturabilité des crabes varie selon l'interaction de plusieurs facteurs : le type de casier, le volume et la taille du maillage, la quantité et la qualité des appâts, le temps d'immersion (qui fluctue selon les stratégies de pêche) ainsi que les conditions environnementales. Compte tenu des changements observés au cours des années, la standardisation des PUE devrait être révisée. De plus, le phénomène d'hyperstabilité des PUE commerciales – où les valeurs restent élevées malgré une baisse de la biomasse globale – rend les indicateurs de biomasse dérivés de la pêche commerciale moins fiables que ceux issus de relevés indépendants.

Lors des relevés post-saison au casier, la capturabilité des crabes adolescents et des recrues est également influencée par l'abondance des crabes adultes à carapace intermédiaire, ce qui affecte directement l'estimation du recrutement à la pêche.

Les relevés indépendants (relevés au chalut du MPO et relevés post-saison de l'industrie) présentent une couverture spatiale limitée dans l'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent compte tenu des caractéristiques des fonds marins, ce qui peut introduire un biais dans l'évaluation de l'état de la ressource. De plus, en 2025, le relevé post-saison sur la rive sud de la zone 13 n'a pas été réalisé, rendant les valeurs de NUE de la zone 13 plus incertaines.

L'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent subissent actuellement les effets des changements climatiques et l'habitat du crabe des neiges n'y fait pas exception. Ces changements pourraient entraîner des effets cumulatifs sur la distribution, la productivité, la

**Évaluation des stocks de crabe des neiges de
Région du Québec l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent 2025**

croissance et la taille à la mue terminale du crabe des neiges. L'ampleur de ces effets demeure inconnue.

L'avis scientifique pourrait être amélioré en considérant les unités biologiques comme unités d'évaluation de stocks afin de mieux refléter la dynamique de la population, au lieu d'utiliser la définition des zones de gestion de la pêche.

LISTE DES PARTICIPANTS DE LA RÉUNION

Nom	Affiliation	10 fév	11 fév	12 fév
Audet, Véronique	Agence Mamu Innu Kaikusseth	x	x	x
Beaudry-Sylvestre, Manuelle	MPO – Sciences	x	x	x
Bermingham, Tom	MPO – Sciences	x	x	x
Bois, Samantha	Association des capitaines propriétaires de la Gaspésie	x	x	x
Bouchard, Donald	Première nation Essipit	x	x	x
Bourdages, Hugo	MPO – Sciences	x	x	x
Boucher, Jean-René	Comité de cogestion de la zone 16	x	x	x
Boucher, Larry	Pêcheur zone 16	x	x	-
Boula, Dominic	MPO – Gestion des pêches	x	x	x
Bourassa, Luc	Biologiste consultant	x	x	x
Breton, Jérôme	Association des capitaines propriétaires de la Gaspésie	x	x	x
Cervello, Gauthier	MPO – Sciences	x	x	x
Cyr, Charley	MPO – Sciences	x	x	x
Dennis, Bill	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x
Doucet, Marc	Pêcheur zone 17	x	x	x
Emond, Kim	MPO – Sciences	x	x	x
Gianasi, Bruno	MPO – Sciences	x	x	x
Gosselin, Claude	Pêcheur zone 17	x	-	-
Henri, Louis	Pêcheur zone 12A	x	x	x
Lalo, Alexis	Pêcherie Unamen Shipu	x	x	-
Langelier, Serge	Regroupement des pêcheurs professionnels de la Haute et Moyenne Côte-Nord	x	x	x
Lees, Kirsty	MPO – Sciences	x	x	x
Lévesque, Isabelle	MPO – Sciences	x	x	x
Loboda, Sarah	MPO – Sciences	x	x	x
Monger, Julie	Association des pêcheurs de la Basse-Côte-Nord	x	x	x
Monger, Marc	Pêcheur zone 14	x	x	x
Ollier, Angélique	MPO – Sciences	x	x	x
Olmstead, Melissa	MPO – Sciences	x	x	x
Picard, Samuel	Première nation Pessamit	x	x	-
Rowsell, Austin	Pêcheur zone 13	x	x	x
Roy, Stéphanie	MPO – Sciences	x	-	-
Sandt-Duguay, Emmanuel	Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Wolastoqey	x	x	x
Sigouin, Evelyne	Première Nation Wolastoqiyik Wahiasepekuk	x	x	x

**Évaluation des stocks de crabe des neiges de
Région du Québec l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent 2025**

Nom	Affiliation	10 fév	11 fév	12 fév
Small, Daniel	MPO – Sciences	X	-	-
St-Onge, Benoit	UAPAN/ITUM	-	X	-
Stubbert, Curtis	Pêcheur Basse-Côte-Nord	X	X	X
Tamdrari, Hacène	MPO – Sciences	X	X	X
Vallée, Simon	Pêcheur zone 17	X	X	X
Vigneault, Guy	Pêcherie Shipek	X	X	-
Wiseman, April	Fish, Food and Applied Workers	X	X	X

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

- Burmeister, A., et Sainte-Marie B. 2010. Pattern and causes of a temperature-dependent gradient of size at terminal moult in snow crab (*Chionoecetes opilio*) along West Greenland. *Polar Biol.* 33 : 775-788.
- Émond, K., Sainte-Marie, B., et Bêty, J. 2020. Long-term trends and drivers of larval phenology and abundance of dominant brachyuran crabs in the Gulf of St. Lawrence (Canada). *Fish. Oceanogr.* 29 : 185-200.
- Galbraith, P.S., Chassé, J., Shaw, J.-L., Dumas, J., et Bourassa, M-N. 2024. Physical oceanographic conditions in the Gulf of St. Lawrence during 2023. *Can. Tech. Rep. Hydrogr. Ocean Sci.* 378 : v + 91 p.
- Loboda, S., Cervello, G., et Lévesque, I. 2026. [État des stocks de crabe des neiges \(*Chionoecetes opilio*\) de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent \(zones 13 à 17, 12A, 12B, 12C et 16A\) en 2024](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2026/015. v + 138 p.
- MPO. 2025. [Évaluation des stocks de crabe des neiges \(*Chionoecetes opilio*\) de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent \(zones 13 à 17, 12A, 12C et 16A\) en 2024](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2025/029.
- Mullowney, D.R.J., et Baker, K.D. 2021. Size-at-maturity shift in a male-only fishery: factors affecting molt-type outcomes in Newfoundland and Labrador snow crab (*Chionoecetes opilio*). *ICES J. Mar. Sci.* 78(2): 516–533.
- Puebla, O., J.-M Sévigny, B. Sainte-Marie, J.-C. Brêthes, A. Burmeister, E.G. Dawe, et Moriyasu, M. 2008. [Population genetic structure of the snow crab \(*Chionoecetes opilio*\) at the Northwest Atlantic scale](#). *Can. J. Fish. Aquat. Sci.* 65(3): 425–436.
- Sainte-Marie, B., Dufour, R., Bourassa, L., Chabot, D., Dionne, M., Gilbert, D., Rondeau, A. et Sévigny, J.-M. 2005. [Critères et propositions pour une définition des unités de production du crabe des neiges \(*Chionoecetes opilio*\) dans l'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2005/059. vi + 20 p.

CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région du Québec
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

Courriel : dfo.csaquebec-quebeccas.mpo@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-5117

ISBN 978-0-662-72216-8 N° cat. Fs70-6/2026-041F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du
ministère des Pêches et des Océans, 2026

Ce rapport est publié sous la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2026. Évaluation des stocks de crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*) de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent (zones 13 à 17, 12A, 12B, 12C et 16A) en 2025. Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2026/041.

Also available in English:

DFO. 2026. *Snow Crab (Chionoecetes opilio) Stock Assessment in the Estuary and Northern Gulf of St. Lawrence (Areas 13–17, 12A, 12B, 12C and 16A) in 2025. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Advis. Rep. 2026/041.*